

DEMANDEURS D'EMPLOI INDEMNISÉS AU 30 JUIN 2015 FRANCE METROPOLITAINE – DONNÉES CVS

Le nombre de demandeurs d'emploi indemnisés diminue de -1,1% sur un mois et augmente de +4,6% sur un an ⁽¹⁾

Au mois de juin 2015, on comptabilisait 3 102 701 demandeurs d'emploi indemnisés, en baisse de 1,1% sur un mois, mais en hausse de 4,6% sur un an.

Demandeurs d'emploi indemnisés par type d'allocation (données CVS, France Métropolitaine)

	juin-14	mai-15	juin-15	Variation		Poids juin-15
				sur un mois	sur un an	
Assurance chômage (hors formation)	2 245 600	2 430 800	2 395 900	-1,4%	6,7%	77,2%
Solidarité Etat (hors formation)*	510 600	501 600	503 300	0,3%	-1,4%	16,2%
Formation	118 700	115 100	116 300	1,0%	-2,0%	3,7%
Contrat de sécurisation professionnelle	90 200	90 400	87 200	-3,5%	-3,3%	2,8%
Total indemnisés*	2 965 100	3 137 900	3 102 700	-1,1%	4,6%	100%

*hors ATAI

Cette diminution mensuelle résulte de la baisse du nombre de bénéficiaires de l'Assurance chômage.

Demandeurs d'emploi indemnisés en fin de mois au titre de l'Assurance chômage (hors formation)



Les bénéficiaires de l'Assurance chômage représentent 77,2% des personnes indemnisées en juin 2015.

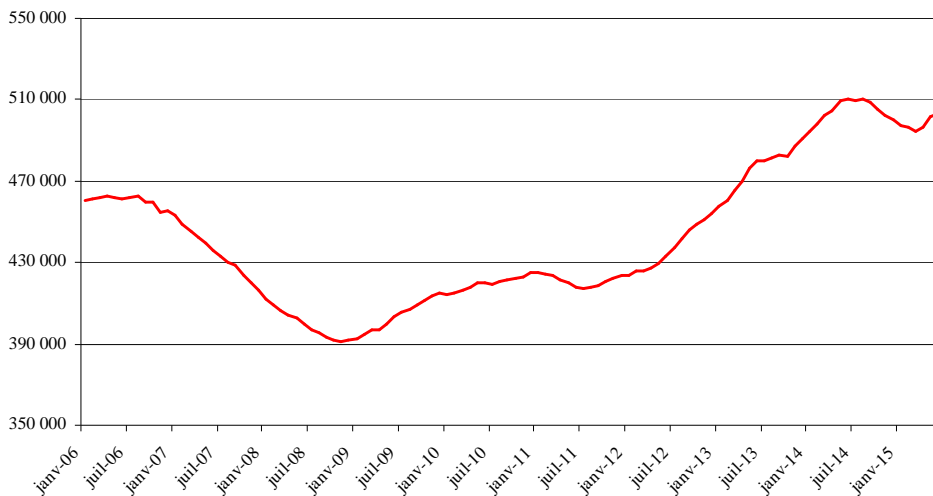
Ces effectifs sont orientés à la baisse sur un mois (-1,4%) et sont en hausse de 6,7% sur un an.

La hausse est quasi continue depuis mai 2011.

Données CVS, France métropolitaine

¹ Les données des mois de juin et mai 2015 sont provisoires, celles de juin 2014 sont définitives (cf. <http://www.pole-emploi.org/statistiques-analyses/series-de-donnees-sur-l-indemnisation-@/524/view-article-106210.html?> pour plus de détails).

Demandeurs d'emploi indemnisés en fin de mois au titre de la solidarité (hors formation)



Les bénéficiaires des allocations de Solidarité-Etat représentent 16,2% des personnes indemnisées en juin 2015.

Ces effectifs sont orientés à la hausse sur un mois (+0,3%) et à la baisse sur un an (-1,4%).

Données CVS, France métropolitaine

Le nombre de demandeurs d'emploi indemnisés au titre d'une allocation de formation augmente de 1% sur un mois et baisse de 2% sur un an.

Le nombre d'allocataires en contrat de sécurisation professionnelle diminue de 3,5% sur un mois et de 3,3% sur un an.

En fonction d'un certain nombre de critères (références de travail, âge, motif de fin de contrat de travail, ressources,...) un demandeur d'emploi peut se voir ouvrir un droit en Assurance chômage ou en solidarité, ou être en formation ou en contrat de sécurisation professionnelle (suite à un licenciement économique).

Le regroupement des allocations présentées dans cette note est le suivant :

- Assurance chômage : Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi (ARE), ARE-CG (convention de gestion Pôle emploi), ARE différé (intermittents du spectacle)
- Solidarité-Etat : Allocation de Solidarité Spécifique (ASS), Allocation Temporaire d'Attente 2 (ATA, anciens détenus et salariés expatriés), Allocation Equivalent Retraite (AER), Allocation Transitoire de Solidarité (ATS), Allocation du Fonds Spécifique Provisoire (AFSP)
- Formation : Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi-Formation (AREF), AREF-CG, AREF différé, Rémunération Formation Pôle emploi (RFPE), Rémunération de Fin de Formation (FRR), Allocation Spécifique de Solidarité-Formation (ASSF)
- Contrat de sécurisation professionnelle (CSP) : Allocation de Sécurisation Professionnelle, ASP taux ARE

Des précisions sur les sources et le calcul du nombre de personnes indemnisées, ainsi que des séries par allocations détaillées, brutes et CVS, France Métropolitaine et France entière sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante :

<http://www.pole-emploi.org/statistiques-analyses/series-de-donnees-sur-l-indemnisation-@/524/view-article-106210.html?>

Département Marché du Travail

POUR EN SAVOIR PLUS

contact@DSEE-poleemploi.fr
www.pole-emploi.org

Pôle emploi, 1 avenue du Docteur Gley, 75987 Paris cedex20

Directeur de publication

Jean BASSÈRES

Directeur de la rédaction

Stéphane DUCATEZ

Réalisation

Direction des Statistiques, des Études et de l'Évaluation

STATISTIQUES, ETUDES ET EVALUATIONS DE POLE EMPLOI

